

Le Communiqué du Conseil des ministres

du mercredi 18 janvier 2017

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 18 janvier 2017, à 10 heures, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat adresse, au nom de la Nation, ses chaleureuses félicitations et ses encouragements aux « Lions » du football et à leur encadrement, suite à leur entrée en compétition victorieuse à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de Football 2017.

Abordant l'intensification du programme national de rénovation urbaine, le Président de la République rappelle au Gouvernement sa volonté d'améliorer, de façon significative, le niveau d'équipements collectifs des zones périurbaines, afin d'assurer, dans l'équité, un meilleur cadre de vie aux populations. Ainsi, suite au lancement des travaux de la grande mosquée de Pikine, à l'inauguration des travaux d'extension et de modernisation du stade Alassane Djigo, le Président de la République invite le Gouvernement à engager, dans les meilleurs délais, la rénovation du marché " syndicat", la réhabilitation du marché central au Poisson de Pikine, et la construction du marché moderne de Thiaroye.

Dans cette dynamique, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre d'accélérer la mise en œuvre de la politique de la ville, soutenue par la montée en puissance de PROMOVILLES, et de relancer le Programme national de rénovation urbaine (PNRU), en vue de restructurer, dans le consensus entre l'Etat, les collectivités territoriales et les habitants concernés, les centres urbains et les quartiers exposés ou dégradés.

Par ailleurs, le Président de la République indique au Premier Ministre l'impératif de la préservation durable des Niayes et des zones vertes de la région de Dakar, ainsi que de la mise en œuvre d'un plan spécial de réaménagement et de relocalisation de la décharge de Mbeubess, en veillant, notamment, à l'arrêt de toutes les autorisations de construction sur la zone.

Poursuivant sa communication autour de l'impact des infrastructures, notamment de transport, sur la mobilité, l'aménagement et le développement urbains, le Président de la République invite le Gouvernement, dans le cadre de la construction du Train Express régional (TER), à mettre en œuvre,

dans le respect des plans directeurs d'urbanisme et des procédures requises, une stratégie consensuelle de délocalisation des occupants et activités sur les servitudes du projet. A cet effet, le Chef de l'Etat exhorte le Premier Ministre à tenir, avec les maires des villes et communes impactées par le TER, une séance de concertation et de mise à niveau sur les enjeux, les défis et le calendrier d'exécution de ce grand projet national, qui appelle une sensibilisation permanente des populations, et des acteurs économiques et sociaux.

Abordant la relance et la modernisation des transports aériens, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement que, pour matérialiser son ambition de faire du Sénégal un Hub aérien de référence en Afrique, il a entrepris la finalisation, en 2017, des travaux de l'Aéroport international Blaise Diagne (AIBD), la réhabilitation des aéroports régionaux, et la mise en place d'une compagnie aérienne nationale, Air Sénégal SA, symbole d'un renouveau des transports aériens dans l'esprit du Sénégal Emergent.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique, en informant le Conseil de sa participation au Sommet Afrique – France, les 13 et 14 janvier 2017, à Bamako.

Le Premier Ministre a axé sa communication sur les enjeux de la formation professionnelle et de l'emploi, avant de rendre compte de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur la situation africaine et internationale.

Le Ministre de l'Economie des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture nationale et internationale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a rendu compte du déroulement de la campagne de commercialisation arachidière 2016-2017.

Le Ministre de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire a fait une communication sur l'aménagement et le développement durable des territoires.

Le Ministre auprès du Premier Ministre, Porte-parole du Gouvernement a présenté au Conseil un Programme Prioritaire de Communication gouvernementale.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a fait le point sur l'état d'avancement des projets du PSE.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Boubou SENGHOTE, Chancelier des Affaires étrangères principal de classe exceptionnelle, est nommé Consul général de la République du Sénégal à Lusaka (République de Zambie), en remplacement de Monsieur Moustapha DIENG, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Monsieur Ndiawar MBOUP, Conseiller aux Affaires culturelles, est nommé Inspecteur des Affaires administratives et financières, au Ministère de la Culture et de la Communication, poste vacant ;
- Monsieur Ibou SENE, Conseiller aux Affaires culturelles, est nommé Inspecteur technique, au Ministère de la Culture et de la Communication ;
- Monsieur Oumar Ben Khatape DANFAKHA, Conseiller aux Affaires culturelles, est nommé Inspecteur technique, au Ministère de la Culture et de la Communication.

Le Ministre Porte-parole du Gouvernement